



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Résultats des évaluations scolaires

Question écrite n° 34669

### Texte de la question

Mme Danièle Cazarian attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le niveau des évaluations des élèves français. Les plus jeunes ont été coupés de l'école pendant près de trois mois lors du premier confinement. Ils ont en outre été fortement impacté dans leurs liens sociaux pendant toute cette période : de nombreux rapports révèlent d'ailleurs la forte augmentation des troubles psychiques chez les enfants de moins de 15 ans depuis le mois d'août 2020. Au cours de l'année scolaire précédente, beaucoup d'élèves ont accédé à la classe supérieure sans pour autant avoir pu bien assimiler les acquis fondamentaux normalement enseignés. Ils ont retrouvé le chemin des classes, depuis le mois de septembre 2020, dans des conditions de travail particulièrement difficiles. Les enseignants ont donc dû réadapter le programme pour s'assurer que tous les élèves puissent suivre l'enseignement dispensé. Il était nécessaire pour eux d'identifier les élèves qui avaient décroché totalement pendant la période du premier confinement. Le ministère de l'éducation nationale met en place des évaluations standardisées des élèves à différents niveaux de leur scolarité. Ainsi, les élèves de CP, CE1, sixième et seconde ont normalement été évalués au début de la nouvelle année scolaire, dans le courant du mois de septembre 2020. Elle l'interroge sur les résultats de ces évaluations standardisées qui sont particulièrement inquiétants, en baisse pour les élèves des classes de CP et CE1, et lui demande comment aider ces enfants à rattraper leur retard afin qu'ils accèdent aux classes supérieures en ayant tous les acquis nécessaires.

### Texte de la réponse

À l'école élémentaire, la priorité absolue a été donnée à l'enseignement du français et des mathématiques dès la rentrée de septembre, afin de permettre à chaque élève de consolider, revoir et approfondir ses connaissances. Les évaluations nationales, standardisées ont permis d'affiner les observations réalisées dès les premiers jours de classe. Les enseignants s'attachent à faire progresser tous les élèves et mobilisent tous les dispositifs d'aide et d'accompagnement à leur disposition (différenciation en classe, aide pédagogique complémentaire, recours aux enseignants spécialisés le cas échéant) pour permettre aux élèves de consolider leurs acquis et revenir sur les compétences les plus fragiles. En éducation prioritaire, la mise en place des dédoublements de classe permet un accompagnement encore plus individualisé. Concernant les résultats des évaluations de sixième réalisées à la rentrée 2020, la note de la DEPP (<https://www.education.gouv.fr/media/72887/download>) indique : « En 2020, on constate une amélioration des résultats, en français comme en mathématiques par rapport à 2019. Ainsi, en français, le taux de maîtrise, mesuré par le cumul des modalités « maîtrise satisfaisante » et « très bonne maîtrise » passe de 83,5 % en 2019 à 88,3 % en 2020 (+ 4,8 points). En 2017 et 2018, ces proportions étaient respectivement de 85,3 % et de 86,7 % ». On ne note donc pas d'impact sensible de la crise sanitaire sur les performances des élèves à l'entrée de la classe de sixième. Néanmoins, pour les élèves qui en montreraient le besoin, un accompagnement spécifique peut être mis en place par les équipes, en particulier à l'aide du dispositif « Devoirs faits » (<https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-une-aide-aux-devoirs-pour-les-collegiens>). Depuis la rentrée 2020, tous les dispositifs d'accompagnement personnalisé et d'aide aux devoirs au collège sont au service de la consolidation des acquis des élèves afin de résorber les écarts concernant la

maîtrise des savoirs fondamentaux qui ont pu naître de la crise sanitaire. Il convient d'identifier les besoins propres à chaque élève pour ensuite y répondre de manière personnalisée.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Danièle Cazarian](#)

**Circonscription :** Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34669

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 décembre 2020](#), page 8873

**Réponse publiée au JO le :** [6 avril 2021](#), page 3007